



HAL
open science

**Lecture et dialogues croisés autour de deux ouvrages :
Sylvain Guyot, La nature, l'autre “ frontière ”. Fronts
écologiques au Sud et Estienne Rodary, L'apartheid et
l'animal, vers une politique de la connectivité**

Véronique André-Lamat, Sylvain Guyot, Hugo Mazzero, Estienne Rodary

► **To cite this version:**

Véronique André-Lamat, Sylvain Guyot, Hugo Mazzero, Estienne Rodary. Lecture et dialogues croisés autour de deux ouvrages : Sylvain Guyot, La nature, l'autre “ frontière ”. Fronts écologiques au Sud et Estienne Rodary, L'apartheid et l'animal, vers une politique de la connectivité. *EchoGéo*, 2023, 64, 10.4000/echogeo.25178 . halshs-04427513

HAL Id: halshs-04427513

<https://shs.hal.science/halshs-04427513>

Submitted on 20 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Lecture et dialogues croisés autour de deux ouvrages : Sylvain Guyot, *La nature, l'autre « frontière »*. *Fronts écologiques au Sud* et Estienne Rodary, *L'apartheid et l'animal, vers une politique de la connectivité*

Reading and dialogues based on two books : Sylvain Guyot, La nature, l'autre « frontière ». Fronts écologiques au Sud et Estienne Rodary, L'apartheid et l'animal, vers une politique de la connectivité

Véronique André-Lamat, Sylvain Guyot, Hugo Mazzero et Estienne Rodary

**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/echogeo/25178>

DOI : [10.4000/echogeo.25178](https://doi.org/10.4000/echogeo.25178)

ISSN : 1963-1197

Éditeur

Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (CNRS UMR 8586)

Référence électronique

Véronique André-Lamat, Sylvain Guyot, Hugo Mazzero et Estienne Rodary, « Lecture et dialogues croisés autour de deux ouvrages : Sylvain Guyot, *La nature, l'autre « frontière »*. *Fronts écologiques au Sud* et Estienne Rodary, *L'apartheid et l'animal, vers une politique de la connectivité* », *EchoGéo* [En ligne], 64 | 2023, mis en ligne le 30 septembre 2023, consulté le 25 novembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/25178> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.25178>

Ce document a été généré automatiquement le 25 novembre 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Lecture et dialogues croisés autour de deux ouvrages : Sylvain Guyot, *La nature, l'autre « frontière »*. *Fronts écologiques au Sud* et Estienne Rodary, *L'apartheid et l'animal, vers une politique de la connectivité*

*Reading and dialogues based on two books : Sylvain Guyot, La nature, l'autre
« frontière ». Fronts écologiques au Sud et Estienne Rodary, L'apartheid et
l'animal, vers une politique de la connectivité*

Véronique André-Lamat, Sylvain Guyot, Hugo Mazzero et Estienne Rodary

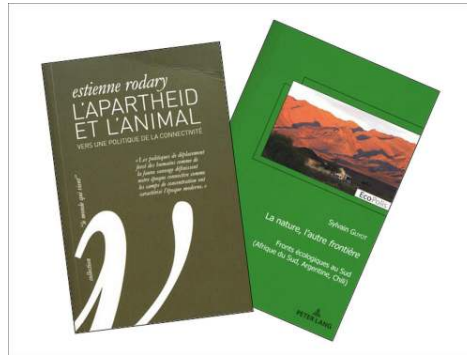
RÉFÉRENCE

Guyot Sylvain (préface de Myriam Houssay-Holzschuch)
2017. *La nature, l'autre « frontière »*. *Fronts écologiques au Sud*.
Bruxelles, Peter Lang, 310 p.
[sommaire consultable sur le site de l'éditeur. URL: [https://www.peterlang.com/
document/1113379](https://www.peterlang.com/document/1113379)]

Rodary Estienne
2019. *L'apartheid et l'animal. Vers une politique de la connectivité*.
Marseille, Wildproject, 340 p.

[sommaire consultable sur le site de l'éditeur. URL: <https://wildproject.org/livres/lapartheid-et-lanimal>]

- 1 En mai 2021 s'est tenu à l'UMR Passages, un séminaire sur le thème « Où en est la nature en géographie ? », prolongeant une réflexion posée en 2005 dans l'ouvrage *La nature a-t-elle encore une place dans les milieux géographiques ?* (Arnould et Glon, 2005). Nature et géographie entretiennent des relations complexes, qui ont été exacerbées par l'émergence et la domination médiatique d'un troisième mot, celui d'environnement. Les questions de nature et les enjeux environnementaux sont aujourd'hui structurants dans l'appréhension et la compréhension des changements globaux et de leurs relations dialectiques aux reconfigurations des spatialités.
- 2 L'objectif du séminaire était de mettre en discussion et de proposer une lecture croisée et critique de deux ouvrages, *L'apartheid et l'animal* d'Estienne Rodary et *La nature, l'autre frontière* de Sylvain Guyot, ainsi que d'interpeller les deux auteurs invités. Il s'agissait de mettre en dialogue des réflexions autour des rapports des sociétés à la nature, l'objectif n'étant pas tant de trouver des points communs entre les analyses proposées par les deux auteurs, que de les discuter avec eux, les confronter et les articuler.
- 3 Nous proposons ici une retranscription des échanges, des réflexions et des discussions engagés lors de ce séminaire, entre les deux organisateurs, Hugo Mazzero (HM) et Véronique André-Lamat (VAL) et les deux auteurs invités, Sylvain Guyot (SG) et Estienne Rodary (ER).



Introduction

SG. L'ouvrage *La nature, l'autre « frontière »* est tiré d'une habilitation à diriger des recherches (HDR), soutenue en 2015 à l'Université de Limoges, encadrée par Myriam Houssay-Holzschuch, qui s'intitulait *Lignes de fronts, l'art et la manière de protéger la nature*. Le contenu du livre reprend les deux premiers chapitres de l'HDR et représente une synthèse de mes recherches menées entre 2005 et 2015 avec une double ambition : proposer une théorie des fronts écologiques et mettre en parallèle leur déploiement dans trois pays de l'hémisphère austral : l'Afrique du Sud, l'Argentine et le Chili.

ER. L'ouvrage *L'apartheid et l'animal* est également tiré d'une HDR, *Politiques de connectivité. Conservation de la nature et fin de la modernité en Afrique australe*, soutenue en 2016 à l'Université Grenoble-Alpes et encadrée par Olivier Soubeyran. L'HDR et l'ouvrage sont identiques et proposent une théorisation de la fin de la séparation entre natures et sociétés et les formes géographiques que celle-ci prend. Ils s'appuient sur des cas d'étude de politiques de conservation de la biodiversité en Afrique australe (Afrique du Sud, Mozambique, Zambie, Zimbabwe) et notamment deux phases récentes portant sur la participation locale et la coopération transfrontalière.

HM et VAL. S'engager dans une lecture croisée de deux ouvrages incite à identifier des points communs et des différences qui ne sont pas nécessairement des comparaisons. Les

points communs sont explicites, d'abord parce que les deux ouvrages proposent tout à la fois une rétrospective, une mise en perspective et une prospective sur les politiques de conservation de la nature ; ou plus précisément de la fabrique de la conservation, avec un intérêt particulier porté à son bras armé principal, l'aire protégée, qu'elle soit aréale ou réticulaire, et de ce qu'elle nous dit de notre relation au monde. La fabrique de ces aires protégées questionne aujourd'hui fortement la place de l'État et sa souveraineté. VAL utilise volontairement l'expression d'« aire protégée » et non d'« espace protégé » dans la mesure où étymologiquement l'aire désigne l'étendue d'une surface limitée, une emprise spatiale. Elle est ainsi tout autant la mesure de cette surface que de sa valeur. « Aire protégée » aussi parce qu'elle renvoie à l'idée de mesure et qu'E. Rodary fonde ses analyses sur une réflexion sur la question de la distance (humain/animal mais aussi entre humains) et sur les enjeux de contiguïté et de coprésence qu'elle induit. « Aire » encore, parce que la question de la « valeur » est aussi au cœur du concept de front écologique¹ que développe S. Guyot.

Le deuxième point commun à souligner est le fait que les deux auteurs partagent un même terrain de réflexion, d'expérimentation et d'application : l'Afrique du Sud.

Le troisième est la place qu'occupe la philosophie dans la réflexion et la théorisation des deux ouvrages, notamment la philosophie politique et environnementale.

Philosophie, environnement et terrain

HM. Chez S. Guyot, la pensée de Michel Foucault imprègne les réflexions déployées dans le livre. De Foucault, il reprend la biopolitique, le biopouvoir et la gouvernementalité, poursuivant avec d'autres l'application de ces concepts à l'environnement. Je pense qu'il s'agit d'outils conceptuels féconds pour penser les pouvoirs, la manière dont ils s'exercent, notamment en faisant en sorte que la population intériorise certaines valeurs et accepte ainsi plus facilement les politiques mises en œuvre : ce qui correspond en résumé à la gouvernementalité.

Appliquée à l'environnement cela permet de forger le concept d'environnementalité, initialement proposé par Arun Agrawal (2005). Le terme, associé à celui de régime, correspond à une idéologie environnementaliste qui sert une certaine vision du monde, un pouvoir qui tend à se rendre évident et à être intériorisé par différentes catégories d'acteurs. Ce régime d'environnementalité se fonde sur un ensemble de valeurs comme la liberté, la discipline, la vérité ou encore le néolibéralisme.

Cette lecture foucauldienne constitue un postulat qu'il faut prendre en compte pour suivre pleinement le raisonnement et la logique qui sous-tendent le front écologique. Il s'agit là d'un exemple très intéressant de migration d'un concept forgé en philosophie (gouvernementalité) en vue de l'appliquer à d'autres domaines, ici la géographie. Pour S. Guyot, ce terme sert à réfléchir aux conséquences spatiales des politiques liées à l'environnement et au vivant. Par exemple, certains fronts écologiques sont préconisés sur le terrain par des ONG environnementales qui s'appuient sur des recommandations scientifiques sur la priorisation de la protection de tels ou tels écosystèmes ou espèces (Global 200 du WWF ou Hotspots de Conservation International). Dans ce cas-là c'est la valeur de vérité (scientifique) qui est activée pour légitimer le processus d'avancée du front.

Dans le livre d'E. Rodary, une place importante est aussi donnée à la philosophie dans la première partie du livre, qui à mon sens, partage beaucoup d'aspects avec une démarche philosophique de clarification des termes et de conceptualisation. L'ouvrage s'intéresse en effet à la connectivité, concept central du livre, et en propose une généalogie très détaillée et analysée en plusieurs étapes conceptuelles, de la cybernétique à Gaïa en passant par le système et le réseau.

L'introduction ouvre sur l'idée connective en posant deux concepts forts : celui de projection et celui de connexion. Je trouve le concept de projection, aussi stimulant que fécond. Il est écrit notamment « Les politiques de conservation en Afrique ont été et sont toujours des projections » (p. 22). Une projection des Européens colonisateurs d'abord, puis des ONG et

organismes internationaux et des agences d'État. Cette entrée permet ensuite de penser des « espaces de projection » et d'en proposer une typologie, qui est un des principaux apports réflexifs du livre. Il y a ainsi une façon très philosophique de lire ce livre, un peu comme un essai qui pense, à partir des politiques de conservation en Afrique australe, un moment historique que l'on vit actuellement, un moment d'extinction ou de retrait de la Modernité.

Par rapport à cela, il est précisé que « *la conservation, comme champ social institué, est donc tout autant une conséquence de la modernité qu'un mouvement d'opposition à celle-ci* » (p. 45). Si la conservation procède bien de la Modernité (du moins comme secteur tel qu'il s'est historiquement structuré), à travers ses moyens (la mise en place d'aires protégées), elle tend aussi à renforcer des logiques opposées à la Modernité, à commencer par le souci de protection. La connectivité, sur laquelle nous reviendrons, a entériné cette opposition.

À l'un comme à l'autre, en quoi le fait de puiser dans la philosophie vous a permis d'éclairer, d'appuyer ou de compléter vos travaux de recherche en tant que géographes ?

SG. Pour moi ce n'est pas tant le fait de puiser dans la philosophie qui doit être vu comme un préalable à toute construction théorique, même en géographie, que d'aller convoquer des concepts et des notions chez d'autres auteurs pour renforcer l'efficacité de ce que l'on souhaite montrer. L'environnementalité, concept qui m'a été d'ailleurs initialement expliqué par Estienne Rodary lors d'un séminaire de recherche commun en Afrique du Sud en 2013, me semblait pouvoir doter le front écologique d'un niveau d'interprétation pertinent des logiques et valeurs autour des questions de pouvoir.

ER. Pour moi également, ce n'est pas tant la philosophie qui apparaît pertinente que la nécessité d'aller chercher des concepts dans différentes disciplines dès lors que l'objet de recherche le justifie. La notion de connectivité est à ce titre exemplaire : très peu théorisée, elle est présente partout (philosophie, sociologie, écologie, cybernétique, géographie). J'ai donc repris ces généalogies en rhizomes pour en proposer une lecture unifiée et pertinente dans le contexte socioécologique actuel.

HM. En restant encore un peu dans le champ de la philosophie, je pense au philosophe Baptiste Morizot à propos du rapport entre philosophie et terrain. Il reconnaissait qu'une des grandes spécificités de sa discipline était la construction de concepts opérants pour lire et comprendre le monde qui nous entoure, mais il ajoutait que le terrain et la connaissance empirique restaient essentiels pour la compréhension et pour éviter l'écueil d'une pensée hors sol ou simplement abstraite. Ce sont des questions qui touchent la plupart des sciences et la géographie n'y échappe pas. Vous avez tous deux des expériences de terrain assez longues en Afrique, et aussi en Amérique pour Sylvain, quelle place avez-vous accordée à ces expériences de terrain dans l'écriture de vos livres. De quelle manière cela a-t-il nourri votre travail de conceptualisation ?

SG. Mon expérience de terrain en Afrique du Sud (voyages, résidences et missions effectués sur une période de 20 ans, entre 1996 et 2016) et en Amérique du Sud (voyages et missions effectués sur une période de 10 ans, entre 2002 et 2012) a été essentielle à la construction du concept de front écologique. Pour moi cette réflexion reste fondamentalement inductive et elle s'est nourrie des apports collectifs de plusieurs terrains d'autres collègues, partagés lors d'un workshop qui a été véritablement fondateur pour le concept de front écologique (Université de Limoges, UMR GEOLAB, mai 2009). Depuis mon arrivée à Bordeaux en 2016, les fronts écologiques, associés aux dynamiques de mise en art, trouvent d'autres terrains d'application en Grèce, en Italie et en Espagne. En 2018, nous avons même publié avec Estienne Rodary (Guyot et Rodary, 2018) un chapitre commun sur le concept de front

écologique urbain appliqué aux relations entre le parc national et la ville (projet *Urban National Parks in Emerging Countries* sur les métropoles de Rio, Mumbai, Nairobi et Cape Town).

ER. C'est à mon sens un des apports de Baptiste Morizot, et avant lui de philosophes comme Peter Sloterdijk, que d'« in-corporer » la philosophie dans une réalité écologique. Mais la question est inverse pour la géographie, qui se contente trop souvent de descriptions oiseuses sous prétexte d'approche idiosyncratique. L'enjeu de la géographie est bien de monter en puissance d'un point de vue théorique sans tomber dans le hors sol. Pourquoi faut-il un anthropologue philosophe comme Bruno Latour pour nous proposer d'atterrir ? Peut-être parce que la géographie a manqué d'allumage au décollage et qu'à ce titre elle a du mal à faire savoir qu'elle sait comment atterrir...

Front et connexions

VAL. Chaque ouvrage apporte un éclairage spécifique à l'analyse des relations humain/nature à travers les concepts qu'il mobilise et par la manière dont il réinterroge à la fois les modalités de production de l'action publique environnementale, la figure de la limite vis-à-vis de l'idée d'espace mobile, la place accordée à l'animal, le couple humain/non humain ou encore l'analyse du rôle de la conservation transfrontalière.

S. Guyot propose la notion de front écologique, une ligne, une frontière donc, pour appréhender des formes d'appropriation écologisante de l'espace, entendues comme des processus socio-spatiaux de conquête/reconquête et comme modes de territorialisation. Cette territorialisation peut s'incarner en tant qu'aire protégée (zonage enclave) ou corridor (répondant à des processus réticulaires de régulation de la circulation) qui vise à connecter les territoires fragmentés de la conservation. Le corridor constitue la forme spatiale incarnant la connectivité écologique, à la fois outil de mise en relation et outil de mesure des relations entre différentes populations et espèces entre des espaces fragmentés et suivant différentes temporalités.

Les concepts de connexion et de connectivité fondent justement les réflexions d'E. Rodary dans une approche sensiblement différente de celle de S. Guyot. L'hypothèse principale est que « les formes géographiques générées par la connectivité ne répondent pas à des configurations politiques formalisées mais qu'elles induisent de nouvelles modalités de maîtrise de la distance ». Elle incarne la volonté de l'auteur de dépasser le diptyque territoire/réseau qui renvoie à deux formes, le zonage et le corridor, diptyque qu'il considère « enfermant » et risquant de figer les espaces dans une bipolarité, « qui ne rend pas compte des modalités de la connectivité et du contrôle des distances ». E. Rodary propose plutôt de mobiliser l'idée d'« espace de projection », qui vise à tracer « les délimitations d'une manière d'être, d'un habitus géographique donc d'un habitat » incluant les représentations, les visées et les espoirs dans la compréhension du concept d'espace.

E. Rodary propose le concept d'« espace de projection » qui articule espace physique, habité et les projections que les acteurs font de/sur ces espaces. Ce sont donc des événements ; rattachés à des référentiels politiques de la conservation, mais aussi à des métriques d'actants agissant sur ou affectés par ces politiques.

Peut-on ainsi considérer l'espace de projection comme un « événement spatial » tel que défini par le groupe EPEES (Espaces post-euclidiens et événements spatiaux) en 2000 (EPEES, 2000) ?

ER. J'avoue ne pas avoir eu connaissance de ce concept au moment de la rédaction de l'ouvrage. Mais après lecture, je pense qu'il y a des liens mais pas d'équivalence directe. D'une part, dans le concept d'espace de projection, il n'y a pas d'événement spatial qui viendrait s'inscrire sur un espace. L'événement que constitue la projection

est consubstantiel de l'espace. Je m'inscris donc dans une perspective plus proche de l'espace vécu. D'autre part, la projection ne désigne pas un événement au sens ponctuel ou brusque du terme. La projection est un événement en tant qu'elle définit une époque particulière : celle du passage de la division moderne à celle de la connexion de l'après-modernité qui est, à mon sens, en train de s'installer. On voit donc qu'ici la projection n'a pas qu'une incidence géométrique (le système spatial serait modifié), mais qu'elle engendre une transformation des valeurs associées à l'espace. En l'occurrence, elle reconfigure totalement notre rapport à la distance, nos possibilités de rapprochement et nos possibilités de distanciation.

VAL. Comment les espaces de projection peuvent-ils être mobilisés dans la définition du front écologique ?

SG. Si je devais réécrire ma proposition aujourd'hui, j'intégrerais avec un grand intérêt cette idée d'espaces de projection. C'est un peu ce que je suggérais avec ma proposition de « base-arrière » des fronts écologiques qui a pour but la projection de normes et valeurs écologistes/écologiques sur tel ou tel espace de nature lointain, induisant parfois le façonnement d'une tête de pont stratégique sur le terrain. Ce modèle semble pertinent pour expliquer le fonctionnement de certaines grosses ONG de conservation comme le WWF ou Conservation International.

VAL. S. Guyot avec le front écologique et E. Rodary avec l'espace de projection proposent deux approches a priori différentes mais qui sont pourtant loin d'être antinomiques. Un front résulte par essence d'un espace de projection (au moment de sa conception, de sa préconisation, de son énonciation ou en tant que représentation) et produit un espace de projection « devant lui » au fur et à mesure de son déplacement, de sa mise en mouvement, ce qu'écrit E. Rodary quand il explicite l'idée de projection en tant qu'action « d'avancer, d'étendre, de jeter en avant ». Il mobilise d'ailleurs le terme de front à deux reprises : à propos du processus de transformation spatiale associant déplacement de population/réintroduction de la faune/mise en place de clôture (p. 193) et à propos du braconnage (p. 204).

Ce « front du braconnage » pourrait-il être considéré contre un contre-front écologique, ou comme la composante transgressive inhérente à tout front écologique ?

SG. La logique même de confrontation frontale, front contre front, fait partie inhérente, à des degrés divers certes, du front écologique.

ER. Tout à fait d'accord, d'autant plus que la logique de front n'avance jamais de manière linéaire ou univoque. Le déplacement des populations locales au profit d'activités de conservation comme le tourisme est aussi un appel d'air pour l'extension du braconnage industriel, qui vise, comme les touristes, les espèces à forte valeur économique (éléphants, rhinocéros, etc. en Afrique australe) et qui peut opérer d'autant plus facilement dans ces espaces qu'ils sont vidés de leurs habitants humains.

VAL. Les deux ouvrages réinterrogent de manière décalée et innovante les modalités de production de l'action publique environnementale en montrant de quelle manière le secteur de la conservation produit des référentiels normatifs et cognitifs à l'échelle globale, et s'avère capable de se couler dans un référentiel encore plus englobant (néolibéralisme) sans perdre sa propre substance/essence. La problématique conversationniste et plus globalement environnementale se définit avant tout aujourd'hui par son articulation à l'extérieur, qui est sa principale source de légitimité. Et les acteurs de la conservation montrent une forte résilience en ayant la capacité d'évoluer et de se reconfigurer au gré de « fenêtres politiques » qui s'ouvrent un temps, sans fondamentalement changer leur

problématisation des questions environnementales. Le cadre bouge, les filtres organisationnels et institutionnels aussi, l'objectif de l'action peu.

La connectivité, nouvelle forme de mise en récit de notre monde néolibéral et de notre relation au monde, constituerait-elle désormais une sorte de « valeur totale » (disciplinaire, libérale, souveraine), une vérité ?

SG. Il faut voir si la connectivité reste une conséquence ou tend à faire partie d'un nouveau régime de causalités.

ER. C'est mon analyse. La connectivité est en train de se diffuser comme instrument, comme valeur, comme idéologie ; cette polysémie la rendant à la fois techniquement évidente (l'ère d'internet et des portables est une ère « connective ») et moralement positive (être plus en relation avec autrui, casser les frontières ou les classes sociales, etc.). La conservation apparaît ici avec singularité : elle était historiquement très moderne en ce qu'elle reproduisait la logique territoriale de l'État dans ses aires protégées, mais elle a aussi offert un terrain privilégié de diffusion de la connectivité. D'une part, parce qu'à travers elle s'est développée une analyse de la connectivité écologique et de son rôle dans la protection des milieux naturels. D'autre part, parce que la conservation a historiquement un souci pour la nature qui l'a placée au centre de la question environnementale quand celle-ci s'est politisée. En d'autres termes, la conservation n'est pas au fondement de la connectivité, mais elle a contribué à son expansion comme doxa, en proposant des cas pratiques (les aires protégées) où matérialiser ce nouveau désir de rapprochement entre humains et non humains. Restait à savoir, comme on va le voir, que faire de l'héritage ségrégationniste de ces aires, refuges pour la « nature » mais zones d'exclusion des humains.

Habiter le monde : nouvelles métriques, nouvelles modalités de contrôle pour organiser la cohabitation humain/non humain

VAL. Le front écologique est un projet sur une manière d'habiter le monde ; et l'espace de projection s'inscrit dans une temporalité qui se traduit aussi par la notion d'habiter en tant que délimitation d'une manière d'être. Le monde néolibéral au sein duquel le secteur de la conservation n'a eu de cesse de se reconfigurer pour y être pleinement intégré, prône la circulation via les réseaux (de l'information, des hommes et des êtres vivants). Toutefois, si la circulation peut être considérée comme une sorte d'étendard, de symbole de la libéralisation, elle n'a rien à voir avec une forme de liberté pour tous, existants humains et non humains. Il s'agit toujours d'habiter un monde où les métriques sont contrôlées. Et la connectivité vise toujours à assurer le contrôle de leur mobilité en jouant avec des mises à distance/mises à proximité des ressources, entre humains et non humains (ressource pour la conservation, non ressource et problème pour les habitants). Le projet et l'action de conservation sont bel et bien une projection de comment faire habiter le monde à des humains et des non humains à l'intérieur comme à l'extérieur des aires protégées, en produisant des normes et surtout en réorganisant les métriques (coprésence ou mise à distance). La place accordée à l'être vivant, quel qu'il soit, doit être réglée, cadrée pour s'assurer d'un contrôle de toute circulation qui, revendiquée comme principe fondateur, est planifiée. La modalité première de la gestion de ces métriques pour la conservation a été de mettre à distance l'humain par un processus, qui reste fondateur, de ségrégation spatiale (exclusion) et de ségrégation sociale. Mais ce que montre E. Rodary, c'est comment le monde de la conservation affiche la fin du modèle de l'isolat au sein duquel sont figées les mobilités, pour proposer un ultime mode de contrôle de l'habiter du monde, la translocation, où le contrôle ne se fonde plus sur la limite mais sur le mouvement, le déplacement, créant

une nouvelle figure, non humaine celle-ci, du migrant (projet d'organiser une émigration animale vers l'Australie ou le Texas, par exemple). Avec la translocation et ce qu'appelle E. Rodary des « sauts géographiques », sont créées sciemment de nouvelles proximités humains/non humains, potentiellement conflictuelles et sources d'une nouvelle mise à distance (déplacement voire re-déplacement) des humains.

Comment, dans ce cadre de réflexion, articuler et justifier connectivité, discontinuité géographique et translocation ?

ER. Toute la question de la connectivité est, on l'a vu, de renégocier les distances, dans un monde globalisé et limité, ou, dit autrement, un monde d'indigénité globale : nous sommes tous indigènes d'une Terre unique, au sens écologique et anthropologique du terme, c'est-à-dire qu'il n'y a plus d'extérieur, plus d'altérité absolue. Nous partageons (et nous savons que nous partageons) un monde commun. Ceci est un basculement fondamental, parce que nous passons d'une époque où nous découvrons l'étranger à une époque où nous négocions nos distances avec des cohabitants. Mais un monde commun ne renforce pas mécaniquement le désir de vivre ensemble, contrairement à ce que clament de nombreux écologistes humanistes. Cela peut renforcer ce désir, mais cela peut aussi le réduire. La question pertinente est donc de connaître les nouvelles modalités que produit le fait d'être dans un monde où les habitants sont connectés entre eux. Et dans ce cadre, on comprend vite que l'objectif de nombreux acteurs n'est pas de se rapprocher des autres mais bien de recréer de la distance. Or, comment remettre de la distance s'il n'existe plus d'extérieur dans lequel puissent être maintenus ceux que d'autres jugent indésirables ? La translocation est à mon sens la réponse à cette question : comme déplacement forcé, elle représente l'acte ultime de mise à distance, dans une métrique euclidienne stricte, quand d'autres modalités de mise à distance non euclidiennes ont échoué.

De la figure de la limite et du front à l'espace mobile

VAL. Jusqu'à la fin des années 1970, où ce qui est alors visé par le monde de la conservation est le maintien de l'équilibre, les figures de la limite et de la clôture sont les emblèmes du contrôle territorial et politique de la nature. Les figures de la limite sont aujourd'hui symboliquement et épistémologiquement dépassées par le tournant connectif, même si en Afrique du Sud, la clôture demeure la trace, le marqueur spatial non seulement de la limite, de l'effectivité d'un parc mais surtout de son efficacité. Toutefois, les modalités de la connexion en tant que nouvelle manière de construire du contrôle, méritent d'être questionnées au regard de la notion de front et de limite d'une part ; et de celle d'espace mobile (Retailé, 2014) d'autre part.

L'espace de projection mais aussi le front écologique dans son « épaisseur » ne seraient-ils pas un espace des représentations (espace de projection des idées et des désirs), plutôt que de représentations de l'espace ?

SG. Le front écologique fonctionne comme un espace de projection des idées, des désirs mais surtout du pouvoir dont la motivation inavouée peut in fine sembler bien éloignée des principes conservationnistes.

ER. L'espace de projection est à mon sens les deux, puisqu'il n'y a pas d'espace géographique sans représentation et que cette représentation inclut toujours des objectifs, des directions, des désirs.

VAL. La figure de la limite et de la clôture, ou plus globalement de la fermeture, négative au regard d'un monde libéral et « ouvert »/mondialisé, s'efface-t-elle au profit d'un front

permanent, en recombinaison permanente par différents espaces de projection, qui peuvent se succéder, s'entrecroiser ? Sans que ne change fondamentalement les effets de ségrégation sur les populations locales.

SG. La cyclicité du front écologique fonctionne comme la garantie de sa pérennisation et peut procéder d'un empilement d'espaces de projection sans cesse renouvelé.

ER. C'est la position spécifique de la connectivité : envisager le monde comme des relations, plutôt que de l'envisager selon des séparations. Mais en disant cela je ne prends pas de position morale, je constate au contraire que la connectivité véhicule une charge morale positive partagée par un large spectre politique, et que c'est cette dimension partagée qui en fait une doxa.

La place de l'animal

HM. Un autre point que j'aimerais aborder avec vous concerne la place accordée à l'animal, dans vos livres, et plus généralement en géographie. Il existe une grande différence entre vos approches, aussi bien dans la réflexion, que dans le statut et l'usage que vous faites de l'animal.

Dans *La nature, l'autre frontière*, l'animal est avant tout vu comme une composante de la *wilderness*. Je dirais que S. Guyot ne s'intéresse pas à l'animal en tant que tel, mais plutôt aux représentations que s'en font les humains, puis à la manière dont cela donne lieu à des formes spatiales, notamment les réserves de chasse. Il est intéressant aussi de constater que lorsqu'il est question d'animal ou de faune sauvage, c'est dans la grande majorité des cas pour évoquer la situation sud-africaine (en comparaison avec le Chili et l'Argentine), ce qui n'est pas anodin. Le livre d'Estienne Rodary laisse aussi à penser qu'il existe vraiment une spécificité sud-africaine dans le rapport à l'animal et notamment dans le secteur de la conservation de la nature. Dans le livre de Sylvain, on trouve justement cette citation tirée d'un de ses articles : « Le point d'ancrage de la gestion sud-africaine de la nature est l'animal » (Giraut *et al.*, 2005).

S'intéresser à l'animal, revient à s'intéresser de manière indirecte aux points de vue humains les concernant, ou autrement dit aux représentations, parfois fantasmées. Il devient alors intéressant d'analyser comment évoluent ces représentations. L'animal passe par exemple de trophée de chasse à être vivant ayant une valeur intrinsèque, en passant par l'animal comme ressource économique à mettre en valeur dans un cadre touristique. Selon la manière dont on le considère, cela ne donne pas lieu aux mêmes processus ou aux mêmes formes de gestion. Sachant que les situations varient aussi beaucoup en fonction de l'animal considéré : de son degré de dangerosité, de sa renommée, de son capital de sympathie ou encore de la valeur économique qu'il peut constituer.

On peut très bien, par ailleurs, intégrer la gestion des non humains dans une lecture par la biopolitique (en tant que politique qui s'applique au monde vivant, ce qui permet de ne pas restreindre à un cadre humain). Chez S. Guyot, les échelles priorisées dans l'analyse sont les échelles globale et nationale, ce qui n'est a priori pas le plus pertinent pour véritablement intégrer les non humains ; ou alors il faudrait le faire de manière indirecte en analysant justement comment les représentations associées à certains animaux emblématiques (lion, panda) donnent lieu à des outils de protection, structurent les espaces (réserves animalières, translocation, corridors) ou bien initient des mouvements de défense. Je développerai simplement ici le cas du braconnage qui touche tout particulièrement l'Afrique du Sud. C'est un problème face auquel beaucoup de moyens sont mobilisés (logique de renforcement sécuritaire) et qui concerne aussi la société civile.

Sur ce point Sylvain, je voulais vous poser la question de l'antispécisme, ce courant de pensée qui refuse l'idée selon laquelle l'être humain aurait une place supérieure dans le monde vivant et qui dénonce et refuse les discriminations selon les espèces. Il ne me semble pas que vous l'évoquiez. Est-ce qu'il n'y aurait pas une forme d'éco-conquérant

principalement attaché à la cause animale et qui constituerait un profil à part au sein de la typologie que vous proposez ?

SG. Ces types d'éco-conquérants existent et c'est d'ailleurs les premiers que j'ai rencontrés en Afrique du Sud lors de mon terrain de maîtrise en février 1998...

HM. Dans votre livre, E. Rodary, l'animal est très présent, dès le titre : *L'apartheid et l'animal*. J'ai eu l'impression qu'il s'agissait d'un fil structurant, peut-être un élément qui a initié la réflexion. Je trouve la quatrième de couverture du livre parlante sur ce sujet : on y voit un rhinocéros renversé et suspendu au bout d'un câble en train de se faire héliporter. C'est une pratique assez courante de la part de différentes structures de conservation de la nature à l'image de la *Peace Parks Foundation* qui opère en Afrique australe. La manière dont sont parfois gérés les animaux fait penser à certaines pratiques durant l'apartheid, avec une volonté affichée de contrôler à la fois l'espace et les mobilités, comme ce fut le cas dans les bantoustans (des régions créées spécialement pour ségréger des populations noires durant l'apartheid).

Vous utilisez aussi la figure de plusieurs animaux emblématiques pour développer des métaphores filées, des associations interspécifiques pour rendre compte de traitement et de situation particulière. Vous formez ainsi un ensemble de couples : éléphants/impérialistes ; guépards/migrants ; lions/touristes ou encore rhinocéros/déplacés ; vaches/paysans et buffles/participants. Cette démarche originale permet d'intégrer de manière inhabituelle l'animal à la réflexion, même si j'ai eu parfois l'impression que ce n'était pas poussé jusqu'au bout. Quelques explications ont pu me manquer pour mieux comprendre ce qui vous a amené à former telle ou telle association, par exemple pour les comparaisons entre paysans et vaches et entre rhinocéros et déplacés.

Cette manière de coupler humains et animaux est en tout cas un élément qui m'a intrigué. Qu'est-ce qui vous a amené à adopter cette démarche ? Est-ce que selon vous il s'agit d'une démarche qui pourrait être développée, généralisée et appliquée dans d'autres contextes et cas de figure ?

- 4 ER. Il ne s'agit pas de l'utilisation d'une figure de style, mais bien d'un positionnement scientifique assumé. Je suis convaincu que les humains traitent les humains comme d'autres animaux. C'est un constat factuel de la continuité des pratiques et des discours appliqués aux deux. Et l'apartheid de l'Afrique du Sud n'est pas ici une exception ; c'est plutôt un révélateur. Ce système politique n'a pas uniquement cherché à parquer les êtres humains en non humains dans des lieux différents : il a surtout été actif à remettre les intrus à leurs places. C'est en ce sens que le « problème » de la connectivité et la translocation sont consubstantiels de l'histoire de ce pays.
- 5 HM. Que pensez-vous du courant de la géographie animale, inspiré de *l'animal geography* du monde anglo-saxon ? Est-ce que c'est quelque chose qui vous inspire ou qui vous paraît intéressant à creuser ?

SG. Ce qui m'intéresse actuellement c'est de relier une réflexion sur les fronts écologiques et le *rewilding* autour de la figure de l'animal, par exemple celle l'ours brun ou du loup dans mon nouveau terrain montagnard grec en Epire.

VAL. Et que pensez-vous du changement de statut de l'animal dans les politiques de conservation, qui d'objet de politique est devenu un actant (un sujet représenté par les acteurs de la conservation) participant de cette politique ?

ER. En symétrie de ce que je viens de dire sur le traitement humain fait aux animaux, on sait aussi aujourd'hui que les animaux, dans leurs propres compréhensions du monde, développent des stratégies en fonction des humains, à l'échelle de l'espèce, bien sûr, mais également au niveau de l'individu. Beaucoup d'études ont été faites dans ce domaine, en primatologie puis plus largement dans les *animal studies* qui ont permis de réintroduire l'historicité du fait animal. Je travaille actuellement sur ces

questions pour des espèces marines (orques et requins bouledogues), ce qui ouvre de nouveaux champs intéressants à la fois sur la symétrie du danger entre prédateurs et sur la (non) habitabilité des espaces océaniques.

Place et analyse de la conservation transfrontalière de la nature

HM. Enfin, j'aimerais aborder la question de la conservation transfrontalière et la manière dont elle est intégrée dans vos analyses respectives. Vos approches diffèrent de manière significative, mais il me semble aussi qu'elles peuvent se compléter et s'éclairer mutuellement.

Si je résume, on a comme clé d'analyse d'un côté le front écologique, de l'autre la connectivité. Chez S. Guyot, il y a une approche conquérante des politiques de conservation qui se traduisent par l'appropriation et la transformation de certains espaces. La conservation transfrontalière relève d'un sous processus particulier du front écologique global, un sous-processus parmi d'autres qui sont analysés dans le livre. La mise en place d'espaces de conservation transfrontalière, comme les parcs de la paix en Afrique australe, est alors vue comme un moyen de redynamiser un front écologique de génération antérieure (impériale ou géopolitique). Il y a effectivement très souvent un renouvellement (changement de statut) d'espaces de conservation déjà en place au niveau des frontières. Les parcs ainsi créés prennent une nouvelle dimension, beaucoup plus géopolitique. Cela me paraît une piste très féconde pour questionner ce à quoi renvoie une géopolitique de la nature et des espaces protégés.

De votre côté, E. Rodary, on trouve moins cette dimension géopolitique au profit d'une entrée par la connectivité, avec cette intuition forte qu'il s'agit d'une toile de fond, d'une dynamique essentielle et structurante de notre époque qui dépasse largement le cadre de la conservation ; la connectivité étant représentative de notre époque de manière plus générale. Vous la considérez comme un élément constitutif d'un moment post-moderne, du moins en rupture avec la modernité davantage marquée par l'acte de séparer.

Vous l'expliquez bien, la connectivité renvoie à des choses très diverses et que nous expérimentons au quotidien : notre époque apparaît plus connective ou connectée que jamais avec les nouvelles technologies, les réseaux sociaux, la vitesse et l'intensification de la circulation des biens, de l'information et aussi des idées. Tout ceci couplé à un contexte inédit de crise écologique interroge le rapport à la nature et de sa protection dans le cadre parfois étroit, voire inadapté, du concert des nations aux délimitations territoriales bien marquées et aux intérêts divergents. La conservation transfrontalière est alors vue comme une évolution logique pour des espaces de conservation qui ont pu être conçus comme des espaces clos, déconnectés. Vous pointez ensuite la contradiction apparente que cela pose au fonctionnement de ces espaces protégés, ce qui n'est pas sans poser problème et créer des tensions.

La connectivité, appliquée aux espaces protégés, est aussi très liée au développement des connaissances dans les sciences de la conservation. Ces dernières insistent plutôt sur la nécessité d'élargir les espaces concernés, de les relier entre eux afin de ne pas entraver les interactions entre des espèces vivantes qui ont besoin de plus grandes étendues. Il y a donc un enjeu à comprendre les interconnexions entre les espèces vivantes et l'espace (en termes de surface mais aussi de qualité), dont elles ont besoin pour se maintenir efficacement.

Ces deux approches par le front écologique ou par la connectivité permettent des développements très stimulants sur la nature et les questions environnementales. Cela m'intéresse ainsi d'avoir chacun votre point de vue sur la manière dont vous pourriez intégrer l'analyse (ou une partie) de l'autre. Qu'est-ce que vous retiendriez pour compléter ou

affiner vos propres analyses, sur la question de la conservation transfrontalière, et plus généralement dans vos recherches ?

SG. Pour moi, réfléchir à la manière d'intégrer l'idée d'espaces de projection dans des contextes de fronts écologiques transfrontaliers me semble tout à fait féconde, en croisant les échelles et les niveaux de pouvoirs des différents acteurs.

ER. Les politiques de conservation se sont confrontées à la connectivité d'abord à travers les approches participatives, puis par les politiques transfrontalières. Dans les deux cas, il s'agissait de réintégrer les populations (locales principalement mais aussi régionales) à des instruments de gestion qui les avaient auparavant systématiquement marginalisées. Malgré une forte inertie, la conservation aujourd'hui n'a plus rien à voir avec ce qu'elle était il y a trente ou quarante ans : elle « fuit » de partout, c'est-à-dire qu'elle est connectée, avec différents humains, différents non humains, sans bien savoir quoi en faire mais en ayant pris la mesure qu'un isolement généralisé comme cela existait historiquement n'est plus possible. La « nature » est partout, hors des aires protégées, et les humains qui sont à son contact ne sont plus uniquement des experts ou des agents de l'État. À ce titre, le monde connectif est un monde dans lequel les fronts écologiques se multiplient et gagnent en importance.

Conclusion

HM. Ces deux ouvrages s'intéressent aux politiques de gestion de la nature. Cela invite à prendre acte que l'on se situe dans le domaine de la praxis (l'action), et comme le rappelle la préface du livre de S. Guyot, il apparaît illusoire de penser que les enjeux environnementaux pourraient se placer au-dessus de considérations politiques, autrement dit être apolitiques. C'est là un point qui ressort clairement des deux ouvrages.

Un point commun central semble aussi être l'attention à accorder à l'idée de contrôle, ou plutôt de l'exercice d'un contrôle sur des territoires et des populations, au nom d'enjeux environnementaux. Sur ce point précis, le cas sud-africain apparaît comme un cas d'école.

Il s'agit en définitive de deux lectures très politiques et géographiques des espaces dédiés à la conservation de la nature. Je trouve en effet essentiel de prendre en considération la dimension humaine, notamment les impacts que les espaces de conservation ont sur les populations (que cela se traduise par l'exclusion plus ou moins directe d'espaces et de ressources pour certaines populations, ou bien par l'attractivité touristique souvent internationale que cela peut générer), ce que les sciences de la conservation comme la biologie n'abordent généralement pas ou peu.

VAL. Politique de la connectivité et front écologique redessinent une nouvelle unité spatiale globale, où dépasser la limite ultime, celle de la planète, ne constitue plus un enjeu. Ce qui est désormais l'enjeu ultime, c'est le maintien de la vie commune des êtres vivants et de leur habitat. La métaphore du rhizome (Gilles Deleuze et Felix Guatarri) mobilisée par E. Rodary traduit le basculement de politiques fondées sur l'État, la hiérarchie, la sédentarité et des identités fixes assignées à un monde clos (les racines souterraines du rhizome) vers des politiques centrées sur le mouvement, la déterritorialisation et le décentrement (les tiges extérieures), comme autant de lignes de fuite qui permettraient d'échapper à l'encloisonnement, sans pour autant que ne se relâchent les contrôles des mobilités, ce que montrent les auteurs.

La Terre, qu'elle soit la biosphère de Vladimir Vernadski ou la Gaia de James Lovelock, est un actant, un bien commun aussi. Et dans le contexte d'indigénéité globale qu'évoque E. Rodary, une question politique, dépassant par ailleurs les seuls enjeux de la conservation de la nature, demeure.

Où se construit une souveraineté qui ne serait plus celle de l'État ? De quelle souveraineté s'agit-il ? La souveraineté serait-elle un concept mort ?

SG. Une réponse à une telle question ne saurait s'improviser. La définition d'une sorte d'hyper front écologique encadré par des formes nouvelles de souveraineté émergente devrait s'imposer, mais à quel niveau de pouvoir l'envisager ? Ne serait-ce pas une manière de redonner une forme de pouvoir réel aux dynamiques naturelles biotiques et abiotiques ?

ER. Quand j'évoque plus haut le concept de translocation, je n'utilise pas le terme de souveraineté mais il est néanmoins entièrement présent. Dans un monde globalisé de cohabitation, la mise au ban qui caractérisait l'acte souverain n'est plus possible. Elle est en quelque sorte remplacée par la translocation, un déplacement forcé qui est l'acte souverain du monde connectif. L'éclatement de l'État comme seule entité souveraine a multiplié les potentialités d'actes souverains, par différents acteurs à différentes échelles. C'est en cela que je parle d'indigénité globale, au sens où ces décisions souveraines peuvent désormais toucher tout un chacun. Ce qui ne veut pas dire que les anciennes inégalités ont disparu, mais plutôt que de nouvelles émergent. La crise du Covid-19 aura été un exemple critique de mon propos : une trop forte connexion entre humains et un coronavirus et entre régions du monde ont provoqué un acte souverain massif de confinement. On voit ici que la mise à distance pourrait bien être l'enjeu du siècle.

- 6 Arnould P., Glon É. (dir.), 2005. *La nature a-t-elle encore une place dans les milieux géographiques ?* Paris, Éditions de la Sorbonne.
- 7 Agrawal A., 2005. *Environmentality. Technologies of government and the making of subjects.* Durham/Londres, Duke University Press.
- 8 Espaces post-euclidiens et événements spatiaux, 2000. Événement spatial. *L'Espace géographique*, tome 29, n° 3, p. 193-199.
- 9 Giraut F., Guyot S., Houssay-Holzschuch M., 2005. La nature, les territoires et le politique en Afrique du Sud. *Annales. Histoire, Sciences sociales*, vol. 60, n° 4, p. 695-717. URL: <https://hal.science/hal-00185655v1/file/Annales.pdf>
- 10 Guyot S., Rodary E., 2018. When Cities Host Parks: When Will Urban Frontiers Become Eco-Frontiers. In Landy F. (ed.), *From Urban National Parks to Natured Cities in the Global South: The Quest for Naturbanity.* Singapour, Springer, p. 181-200.
- 11 Retailé D., 2014. De l'espace nomade à l'espace mobile en passant par l'espace du contrat [accessible sur HAL]. *Revue canadienne des études africaines*, vol. 48, n° 1, 2014, p. 13-28. URL: https://shs.hal.science/halshs-00679163/file/De_la_espace_nomade_A_la_espace_mobile_en_passant_par_la_espace_du_contrat.pdf

NOTES

1. Le front écologique peut se définir par l'appropriation dynamique d'espaces, réels ou imaginaires, dont la valeur écologique et/ou esthétique est très forte. Cette appropriation est

réalisée par des acteurs, parfois appelés « éco-conquérants », présentant différentes formes de motivations écologistes.

INDEX

Thèmes : Sur l'Écrit

AUTEURS

VÉRONIQUE ANDRÉ-LAMAT

Véronique André-Lamat, veronique.andre-lamat@cnrs.fr, est maître de conférences à l'Université Bordeaux Montaigne et directrice de l'UMR Passages. Elle a récemment publié :

- André-Lamat V., Sacareau I., 2019. Dispositifs techniques de la micro-hydroélectricité et reconfiguration d'un territoire touristique de haute montagne (région de l'Everest, Népal). *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 10, n° 3. URL: <http://journals.openedition.org/developpementdurable/16190> - DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.16190>

- Aubriot O., Faulon M., Sacareau I., *et al.*, 2019. Reconfiguration of the Water-Energy-Food Nexus in the Everest Tourist Region of Solukhumbu, Nepal. *Mountain Research and Development* [En ligne], vol. 39, n° 1. DOI: <https://doi.org/10.1659/MRD-JOURNAL-D-17-00080.1>

- André-Lamat V., Mellac M., 2018. La dune du Pilat, un espace mobile qui bouscule l'action publique. *Sud-Ouest Européen* [En ligne], n° 45, p. 109-121. URL: <http://journals.openedition.org/soe/4189> - DOI : <https://doi.org/10.4000/soe.4189>

- Aubriot O., Faulon M., Sacareau I., *et al.*, 2019. Reconfiguration of the Water-Energy-Food Nexus in the Everest Tourist Region of Solukhumbu, Nepal. *Mountain Research and Development* [En ligne], vol. 39, n° 1. DOI: <https://doi.org/10.1659/MRD-JOURNAL-D-17-00080.1>

- André-Lamat V., Mellac M., 2018. La dune du Pilat, un espace mobile qui bouscule l'action publique. *Sud-Ouest Européen* [En ligne], n° 45, p. 109-121. URL: <http://journals.openedition.org/soe/4189> - DOI : <https://doi.org/10.4000/soe.4189>

SYLVAIN GUYOT

Sylvain Guyot, sylvain.guyot@u-bordeaux-montaigne.fr, est professeur à l'Université Bordeaux Montaigne et membre de l'UMR Passages. Il a notamment publié :- Guyot S., Metenier M., Tommasi G., 2019, Les artistes dans la gentrification rurale. *ACME An International Journal of Critical Geographies*, vol. 18, n° 3, p. 688-723. URL: <https://acme-journal.org/index.php/acme/article/view/1699/1480>

- Barraud R. Andreu-Boussut V., Chadenas C., Portal C. & Guyot S., 2019, Ensauvagement et ré-ensauvagement de l'Europe : controverse et postures scientifiques. *Bulletin de l'association de géographes français* [En ligne], vol. 96, n° 2, p 301-318. URL: <http://journals.openedition.org/bagf/5141> - DOI: <https://doi.org/10.4000/bagf.5141>

- Barraud R. Andreu-Boussut V., Chadenas C., Portal C. & Guyot S., 2019, Ensauvagement et ré-ensauvagement de l'Europe : controverse et postures scientifiques. *Bulletin de l'association de géographes français* [En ligne], vol. 96, n° 2, p 301-318. URL: <http://journals.openedition.org/bagf/5141> - DOI: <https://doi.org/10.4000/bagf.5141>

- Guyot S., Rodary E., 2018. When Cities Host Parks: When Will Urban Frontiers Become Eco-Frontiers? In Landy F. (ed.), *From Urban National Parks to Natured Cities in the Global South: The Quest for Naturbanity*. Singapour, Springer, p. 181-200.

HUGO MAZZERO

Hugo Mazzero, hugo.mazzero@u-bordeaux-montaigne.fr, est doctorant à l'Université Bordeaux Montaigne et membre de l'UMR Passages. Il mène des recherches sur la conservation

transfrontalière de la nature proposant un regard croisé entre des parcs transfrontaliers situés en Afrique australe (Afrique du Sud, Mozambique) et en Europe occidentale (France, Italie).

ESTIENNE RODARY

Estienne Rodary, estienne.rodary@ird.fr, est directeur de recherche IRD et membre de l'UMR GRED. Il a notamment publié

- Guyot S., Rodary E., 2018. When Cities Host Parks: When Will Urban Frontiers Become Eco-Frontiers? In Landy F. (ed.), *From Urban National Parks to Natured Cities in the Global South: The Quest for Naturbanity*. Singapour, Springer, p. 181-200
- Compagnon D., Rodary E. (dir.), 2016. *Manifeste pour une géographie environnementale*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Compagnon D., Rodary E. (dir.), 2017. *Les Politiques de biodiversité*. Paris, Presses de Sciences Po.